

## ENQUETE SUR LA SANTE DES LYCEENS DE NOUVELLE AQUITAINE



### Pourquoi cette enquête ?

La santé des jeunes est au cœur des préoccupations de l'Agence régionale de santé (ARS), dans le cadre de son schéma régional de santé 2018-2028, et de la Région Nouvelle-Aquitaine à travers l'appel à projet PREVA'NA. Il s'agit de favoriser le développement des actions de promotion de la santé et de prévention notamment auprès des lycéens. Pour orienter et définir ces actions, il est important de disposer de données descriptives actualisées sur le ressenti des élèves vis-à-vis de leur état de santé physique et mentale, et sur les comportements de santé (conduites alimentaires, activités physiques, sommeil, consommations de substances psychoactives, usages des écrans). Le besoin d'information porte également sur les recours aux soins et les ressources mobilisées pour l'information et la prévention.

### Qui réalise l'enquête ?

L'Observatoire Régional de la Santé (ORS) Nouvelle-Aquitaine a été missionné par l'ARS et la Région Nouvelle-Aquitaine pour mener cette enquête auprès des lycéens. Pour cela, l'ORS s'appuie sur un Comité de pilotage constitué des commanditaires que sont l'ARS et la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Éducation nationale, à travers les Rectorats de Bordeaux, Limoges et Poitiers, ainsi que de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts (DRAAF) de Nouvelle-Aquitaine, du Comité Régional de l'Enseignement Catholique (CREC), et de la préfecture de Gironde.

## Qui est concerné par l'enquête ?

La population ciblée par l'enquête est constituée de l'ensemble des lycéens de la région, des filières générales et technologiques, professionnelles ou agricoles, dans les établissements publics ou privés sous contrat.

La région compte environ 180 000 lycéens des établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de statut public (83 %), privé sous contrat (16 %) et hors contrat (1 %) couvrant les enseignements généraux, technologiques (72 %) et professionnels (28 %). Les lycées agricoles de la région assurent la formation de 14 000 jeunes (37 lycées publics, 22 privés).

Parmi cette population cible, un échantillon aléatoire a été constitué en prenant en compte le département d'implantation du département, le niveau de formation, la filière d'enseignement, et le statut privé ou public de l'établissement, afin qu'il soit représentatif des lycéens de la région sur ces critères.

Dans un premier temps, des établissements scolaires ont été tirés au sort, puis deux classes dans chaque établissement sélectionné. Ainsi, environ 8 000 élèves ont été tirés au sort pour participer à cette enquête, soit environ 5 % de la population cible.

## Quelle méthode ?

Les élèves des classes sélectionnées sont invités à renseigner un questionnaire en ligne, *via* une plateforme spécifique certifiée « Hébergeur de données de santé » (Voozoo® gérée par la société Epiconcept). Le questionnaire aborde sept thématiques principales : les caractéristiques générales (sexe, situation familiale), environnement scolaire, social et qualité de vie, santé physique et psychique, sommeil, usage des écrans, santé sexuelle, consommation de substances psychoactives, conduites alimentaires, activités physiques, connaissance et accès aux soins et à la prévention.

Le remplissage du questionnaire a lieu durant une heure de cours dans une salle équipée de matériels informatiques connectés à internet (un ordinateur par élève). La durée totale de la passation (comprenant les déplacements, la présentation de l'enquête et des modalités de passation par le référent et le remplissage du questionnaire) est contenue dans une heure afin de limiter son impact sur le déroulement des cours. La passation du questionnaire en lui-même prend entre 30 à 40 minutes selon les tests effectués.

## Quelle organisation dans les établissements ?

Les chefs des établissements sélectionnés pour participer à l'enquête ont désigné un **référént au sein du lycée** qui est chargé de la mise en place de l'enquête dans l'établissement. **Ce référént est en lien direct avec l'ORS qui l'accompagne tout au long de la réalisation de l'enquête.** Il s'appuie sur le guide et les documents d'enquête (note de description de l'enquête, lettre d'information aux parents, lien Internet vers le questionnaire, identifiants, bordereau de suivi de l'enquête...) fournis par l'ORS.

La période de passation s'étend du **21 novembre au 16 décembre 2022**. Le référént planifie les heures de passation des questionnaires pour les classes sélectionnées durant cette période (en classe entière ou en groupe). Le référént s'assurera que les périodes choisies ne sont pas en conflit avec d'autres événements scolaires (stages d'études, voyages scolaires...).

### Le rôle du référént :

- Définir les créneaux de passation des questionnaires (dans les salles avec des postes informatiques). Selon les cas, en fonction des capacités des salles informatiques et du nombre de classes et d'élèves participant à l'enquête, la passation peut se dérouler sur plusieurs créneaux, par groupe.
- Informer oralement les élèves sur l'organisation de l'enquête (sujet, date et lieu, information aux parents qui peut être diffusée *via* Pronote) et distribuer la note de présentation (document fourni par l'ORS).
- Informer les parents ou les représentants légaux de l'autorité parentale des élèves, *via* une note de présentation fournie par l'ORS et relayée auprès des parents (*via* les élèves concernés et/ou sur Pronote au choix des lycées suivant leur mode de fonctionnement).
- Préparer l'accès au questionnaire en installant le lien informatique fourni par l'ORS sur les postes informatiques, placer les étiquettes contenant les éléments de connexion (login et mots de passe) sur chaque poste informatique avant le début de la passation (l'ORS fournira une série d'étiquettes repositionnables avec les logins et codes aléatoires. Le référént positionnera ces étiquettes à proximité des postes informatiques pour que l'élève puisse recopier son login et code personnels.
- Au moment de la passation, le référént expliquera la démarche et les objectifs de l'enquête aux élèves et insistera sur les aspects liés à la sécurité des données complétées.
- Pendant la passation, le référént notera pour chaque élève participant le login qui lui correspond.
- Pendant la passation, le référént répondra aux questions des élèves et garantira le bon déroulement de l'étude.
- La liste de correspondance des noms des élèves présents au moment de la passation associés au login utilisé sera remise au Proviseur et conservée dans un endroit sécurisé. Cette liste est obligatoire pour permettre à l'élève ou à ses représentants légaux d'exercer ses droits sur les données personnelles recueillies. Pour assurer la sécurité des données, chaque login est à usage unique, c'est-à-dire qu'il ne pourra pas être utilisé deux fois pour se connecter.
- Après la passation, il remplira le bordereau de suivi (fourni par l'ORS).

## Qui traite et analyse les données recueillies ?

Le questionnaire est renseigné en ligne et les données saisies sont déposées sur un serveur basé en France de la société EPICONCEPT, agréée par le ministère de la Santé pour l'hébergement des données de santé. EPICONCEPT constitue la base de données brute issue de la saisie des questionnaires par les lycéens. La base des données de saisie sera conservée jusqu'au 15 janvier 2023 par EPICONCEPT. Après cette date, l'enquête et les données afférentes seront supprimées sur les serveurs d'EPICONCEPT.

La base de traitement statistique sera conservée par l'Observatoire régional de la santé sur son serveur sécurisé pendant 5 ans à compter de la fin de l'enquête en ligne, soit jusqu'à fin décembre 2027. Au sein de l'Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine, le service statistique sera destinataire de la base de traitement (sans les identifiants de connexion).

L'ORS sera propriétaire de la base de données et réalisera les traitements et l'analyse de données. Il s'assurera de la représentativité de l'échantillon obtenu par rapport à la population cible sur les critères retenus. À la suite de cette étape, des redressements statistiques pourront être appliqués afin que l'échantillon obtenu soit représentatif de la population cible.

## Quelle diffusion des résultats ?

Les résultats de l'enquête feront l'objet d'un rapport d'études comprenant la méthodologie, l'ensemble des résultats régionaux et par département. Des croisements entre certaines variables seront également réalisés. Le rapport sera organisé par thématiques.

Une synthèse sera également proposée.

Le rapport et la synthèse seront disponibles sur le site de l'ORS en fin d'année 2023.

## Comment exercer vos droits sur les données personnelles recueillies ?

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, **les représentants légaux et les élèves bénéficient d'un ensemble de droits concernant les données personnelles recueillies**. Les représentants légaux ou les élèves peuvent jusqu'au 15 janvier 2023 demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la limitation des données le concernant, ou s'opposer à leur traitement.

[Pour plus d'informations sur l'exercice des droits, cliquer ici](#)